Tarif Professionnels La Banque Postale
Ce document est une copie archivée par MoneyVox le 10 novembre 2025.
Voir tous les tarifs bancaires

PROFESSIONNELS

Tarifs au 1er janvier 2026

Conditions et tarifs
des prestations financières applicables aux professionnels.

Retrouvez ces tarifs sur labanquepostale.fr*

* Coût de connexion selon le fournisseur d'accès

LA BANQUE POSTALE
Citoyenne

SOMMAIRE

COTISATION À UNE OFFRE GROUPÉE DE SERVICES
La Formule de Compte Pro ..... p 04
Offre auto-entrepreneurs ..... p 05

BANQUE AU QUOTIDIEN
Ouverture de compte ..... p 05
Service Bancaire de Base (Droit au Compte) ..... p 05
Frais de tenue de compte (par CCP) ..... p 05
Arrêtés de compte ..... p 05
Relevés de compte ..... p 06
Frais de suivi de dossier administratif et juridique ..... p 06

CARTES BANCAIRES
Cartes bancaires (cotisation annuelle) ..... p 06
Autres prestations liées aux cartes ..... p 06

BANQUE À DISTANCE
LBP @ccess 24 (cotisation mensuelle) ..... p 07
LBP Net Entreprise (cotisation mensuelle) ..... p 07
LBP Net Corporate (cotisation mensuelle) ..... p 07
OPnet, échange de fichiers par Internet sens client/banque et banque/client ..... p 07

ÉCHANGE DE DONNÉES INFORMATISÉES
Plateforme Échanges Multibancaires (PEM®) ..... p 07
EBICS ..... p 07

OPÉRATIONS DE PAIEMENT ET D'ENCAISSEMENT
Paiements par carte bancaire (la carte est émise par la banque) (au débit) ..... p 08
Remises de chèque(s) (au crédit) ..... p 08
Chèque à destination de l'étranger ..... p 08
Retraits d'espèces (au débit) ..... p 08
Centralisation d'espèces sous convention avec carte de dépôt ou via transporteur de fonds ..... p 08
Prélèvements SEPA émis (au crédit) ..... p 09
Prélèvements SEPA reçus (au débit) ..... p 09
Réception de virements SEPA en euros (au crédit) ..... p 09
Émission de virements SEPA en euros (au débit) ..... p 09
Virements de trésorerie (au débit) ..... p 09
TIPSEPA (au crédit) ..... p 09
Effets de commerce (LCR et BOR) (au crédit) ..... p 09
Effets de commerce (LCR et BOR) (au débit) ..... p 09

SOLUTIONS MONÉTIQUES
Encaissement cartes bancaires ..... p 10
Terminal de Paiement Électronique - TPE ..... p 10
Offre Monétique Santé ..... p 10
Dynamic Currency Conversion (DCC) ..... p 10
Solution d'encaissement de paiement à distance sécurisé ..... p 10
Récapitulatif des frais d'encaissement par carte dématérialisé ou papier ..... p 11

OPÉRATIONS À L'INTERNATIONAL
Réception de virements internationaux (au crédit) ..... p 11
Émission de virements internationaux (au débit) ..... p 11

OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES
Incidents de fonctionnement ..... p 11
Oppositions ..... p 11
Autres opérations exceptionnelles ..... p 12

FINANCEMENTS

Financement de la trésorerie ..... p 12
Financement des investissements ..... p 12
Opérations de gestion ..... p 12
Mise en place de garantie ..... p 13
Mainlevée de garantie ..... p 13
Garanties bancaires ..... p 13
Divers ..... p 13

PLACEMENTS

Épargne bancaire ..... p 13
Placements financiers ..... p 13
Compte-titres ordinaires ..... p 13
Droits de garde annuels sur compte-titres ..... p 14
Achat et Vente sur les valeurs en Euro de la gamme distribuée ..... p 14
Frais de négociation des autres valeurs mobilières ..... p 14
Ordre modifié ou annulé à la demande du client ..... p 14
Épargne Salariale et Retraite ..... p 14

ASSURANCES

Alliatys Entreprises : Offre assurance (perte ou vol) des moyens de paiement (par an) ..... p 15
Assurance des Auto Entrepreneurs ..... p 15
Garantie Homme-Clé ..... p 15
Assurance Santé Collective de La Banque Postale ..... p 15
Assurance Emprunteur Solution Individualisée - PMO ..... p 15

PRESTATIONS DIVERSES

Frais de recherche de documents ou opérations (y compris fourniture de la première copie) ..... p 16
Autres prestations ..... p 16

RÉSOUDRE UN LITIGE

MENTIONS LÉGALES

CONTACTS

Conditions tarifaires PROFESSIONNELS

(Commerçants, artisans, professions libérales, très petites entreprises)

COTISATION À UNE OFFRE GROUPÉE DE SERVICES

Formule de Compte Pro[1][2] à partir de 24 €[3] par mois

Pour vous aider à comprendre

la Formule de Compte Pro est une offre groupée de services qui simplifie votre gestion de l'argent au quotidien et vise à apporter une tarification avantageuse.

La Formule de Compte Pro comprend :

- **un Compte Courant Professionnel (frais de tenue de compte et commission de mouvement[4] inclus)**
- **un chéquier[2]**
- **un relevé de compte mensuel[5]**
- **une assurance (perte ou vol) des moyens de paiement : Alliatys Entreprises[6]**
- **le service de Banque à Distance : LBP Net Entreprise[7]**
- **une carte bancaire Visa Business[8] : voir ci-dessous**

La cotisation mensuelle de votre Formule de Compte Pro dépend du type de carte Visa Business.

Je choisis :

Ma carte				Montant de ma cotisation mensuelle[1][2][3]
Carte Visa Business à débit immédiat ou différé	+	LBP Net Entreprise[9]	=	**24,00 €**
ou				
Carte Visa Gold Business à débit immédiat ou différé	+	LBP Net Entreprise[9]	=	**30,00 €**
ou				
Carte Visa Platinum Business à débit immédiat ou différé	+	LBP Net Entreprise[9]	=	**35,00 €**
Arrêt de la commercialisation depuis le 31/12/2018 :				
Carte Visa Business à débit immédiat ou différé	+	LBP @ccess 24	=	**24,00 €** (cotisation mensuelle)
ou				
Carte Visa Gold Business à débit immédiat ou différé	+	LBP @ccess 24	=	**26,00 €** (cotisation mensuelle)

(1) La souscription de l'offre groupée de services Formule de Compte Pro est réservée aux Professionnels ayant un chiffre d'affaires annuel inférieur à 3 M €. (2) La souscription de la Formule de Compte Pro ainsi que la délivrance des moyens de paiement sont soumises à l'acceptation du dossier par La Banque Postale. (3) Le montant mensuel de la cotisation à l'offre groupée de services Formule de Compte Pro est défini en fonction du choix de la Carte Visa Business. Il est perçu mensuellement à terme échu. (4) Dans la limite de 3 500 € de mouvements débiteurs mensuels. Au-delà de ce seuil, la commission de mouvement due est calculée sur la base d'un taux de 0,10 %. (5) Vous pouvez opter pour une périodicité autre que mensuelle. Reportez-vous à la page 05 pour connaître les tarifs applicables pour les relevés de compte (hors fréquence mensuelle). (6) Dans les conditions et limites de la Notice d'Information Alliatys Entreprises. (7) Reportez-vous à la page 06 pour plus d'informations sur le service de Banque à Distance. (8) Reportez-vous à la page 06 pour plus d'informations sur les cotisations cartes bancaires. (9) Sans option OPnet.

Offre auto-entrepreneurs

Offre réservée aux auto-entrepreneurs (régime fiscal des micro entreprises) :

- Aux clients ayant ouvert un compte par le site Internet de LBP.
- Aux nouveaux clients exerçant sous le régime micro-entreprise qui effectuent une demande d'ouverture de compte Professionnel par le site Internet de La Banque Postale.
- Comprenant un Compte Courant Professionnel (frais de tenue de compte et commission de mouvement inclus) **à souscrire en ligne sur le site Internet de La Banque Postale** incluant un chéquier[1], un relevé de compte mensuel, le service de Banque à Distance : LBP @ccess24[2] **pour 9,80 €/mois.**

(1) La délivrance des moyens de paiement est soumise à l'acceptation du dossier par La Banque Postale. (2) Reportez-vous à la page 06 pour plus d'informations sur le service de Banque à Distance.

BANQUE AU QUOTIDIEN

Ouverture de compte	**Gratuit**
Service Bancaire de Base (Droit au Compte)[1]	**Gratuit**
Frais de tenue de compte (par CCP)	
Ces frais sont débités trimestriellement à terme échu	Par trim. **52,00 €**

Pour vous aider à comprendre

La Banque Postale propose l'ouverture d'une Formule de Compte Pro, incluant les frais de tenue de compte et d'autres produits et services essentiels à la gestion de votre compte au quotidien, tels que le service de Banque à Distance, une assurance des moyens de paiement...[2].

Arrêtés de compte	**Par mois**
Commission de mouvement	Maximum de **0,15 %**
Cette commission est débitée mensuellement à terme échu	Minimum[3] **5,00 €**

Pour vous aider à comprendre

La commission de mouvement est calculée en pourcentage sur le montant des opérations au débit du compte, à l'exception des opérations initiées par La Banque Postale (remboursement d'emprunt, agios, ...) ainsi que les achats de titres. La commission de mouvement est incluse dans la cotisation de la Formule de Compte Pro dans la limite de 3 500 € de mouvements débiteurs mensuels.

Intérêts débiteurs[4]	**11,00 %**

Tout compte débiteur sans autorisation expresse et préalable de La Banque Postale et tout dépassement de plafond d'ouverture de crédit donnent lieu à perception d'intérêts débiteurs à un taux effectif global.

(1) Comptes ouverts sur injonction de la Banque de France, conformément à l'article L. 312-1 du code monétaire et financier. Les services compris dans le Service Bancaire de Base figurent dans la Convention de Compte. (2) Reportez-vous à la page 04 pour plus d'informations sur la Formule de Compte Pro. (3) Hors détenteurs de Formule de Compte Pro. (4) Taux nominal annuel, susceptible de modification. Les intérêts débiteurs sont perçus mensuellement dans la limite du taux plafond, calculé par la Banque de France et publié trimestriellement au Journal Officiel pour la catégorie "découverts en compte".

Relevés de compte

Relevés mensuels	**Gratuit**
Autres fréquences[1] (par relevé) Perception trimestrielle à terme échu	**5,00 €**
Classement par type d'opérations (par trimestre)	**1,00 €**

Frais de suivi de dossier administratif et juridique

Entrepreneurs Individuels	**70,00 €**
Sociétés	**75,00 €**

Les frais annuels de suivi de dossier administratif et juridique rémunèrent les actions de mise à jour des dossiers de nos clients. Cette mise à jour est réglementaire et La Banque Postale se doit de la respecter.

(1) Vous pouvez opter pour une périodicité quotidienne, hebdomadaire ou décadaire.

CARTES BANCAIRES

Cartes bancaires (cotisation annuelle)

Cotisation Carte Visa Business à débit immédiat ou différé	**54,00 €**
Cotisation Carte Visa Gold Business à débit immédiat ou différé	**132,00 €**
Cotisation Carte Visa Platinum Business à débit immédiat ou différé	**225,00 €**

Pour toute souscription d'une 2ème Carte Visa Business ou Visa Gold Busi-ness ou Visa Platinum Business sur un même compte, bénéficiez d'une réduction de 25 % sur la cotisation annuelle de la carte la moins chère.

Autres prestations liées aux cartes

Renouvellement anticipé[1][2]	**13,50 €**
Réédition du code confidentiel[1][2]	**8,90 €**
Consultation du code confidentiel (depuis l'application mobile ou votre Espace Client Business)	**Gratuit**

Découvrez l'Espace Cartes sur votre Application mobile ou votre Espace Client Business de La Banque Postale pour piloter votre carte en toute autonomie et à tout moment : consulter les informations relatives à votre carte, verrouiller temporairement ou déverrouiller votre carte, faire opposition sur votre carte de la gamme business.

(1) Gratuit pour les Cartes Visa Gold Business ou Visa Platinum Business. (2) Applicable aux cartes de dépôt d'espèces.

BANQUE À DISTANCE

Restez connecté 7j/7 et 24h/24 avec La Banque Postale via l'Espace Client Business (www.labanquepostale.fr) et l'application « Business » de La Banque Postale disponible sur l'App Store® et Google Play®. Téléchargement et accès gratuits de l'application, hors coûts de connexion selon opérateurs, application compatible sous IOS et Android.

LBP @ccess24 (cotisation mensuelle)[1] ..... **6,50 €**

LBP Net Entreprise (cotisation mensuelle)[1][2] ..... **13,90 €**

LBP Net Corporate (cotisation mensuelle)[1][3] ..... **90,00 €** +TVA

OPnet, échange de fichiers par Internet sens client/banque et banque/client

OPnet est accessible depuis l'Espace Client Business. OPnet est une option payante de LBP Net Entreprise.

Abonnement[1] ..... **18,00 €** +TVA

Par opération (sens banque/client) ..... **0,09 €** +TVA

Par fichier (sens banque/client) :

- ≤ 23 fichiers par mois ..... **Gratuit**
- > 23 fichiers par mois ..... **3,50 €** +TVA
  par fichier au-delà et dès le 1er fichier

(1) Facturé mensuellement à terme échu. (2) Tarif sans l'option OPnet. (3) Sous réserve d'éligibilité.

ÉCHANGE DE DONNÉES INFORMATISÉES

EBICS

Abonnement[1] ..... **50,00 €** +TVA

Par opération (sens banque/client) ..... **0,09 €** +TVA

Par fichier (sens banque/client) :

- ≤ 23 fichiers par mois ..... **Gratuit**
- > 23 fichiers par mois ..... **3,50 €** +TVA
  par fichier au-delà et dès le 1er fichier

Plateforme Échanges Multibancaires (PEM®)[1] ..... **Nous consulter**

Interface de gestion des flux multi-bancaires et multi-sociétés accessible via Internet. Fonctionne uniquement avec EBICS.

(1) Facturé mensuellement à terme échu.

OPÉRATIONS DE PAIEMENT ET D'ENCAISSEMENT

Paiements par carte bancaire (la carte est émise par la banque) (au débit)

En France et à l'étranger, en euros ..... **Gratuit**

À l'étranger en monnaie autre que l'euro[1]

- commission variable (en % du montant) ..... **2,30 %**
- maximum de perception ..... **6,00 €**

Frais de conversion monétaire pour les monnaies au sein de l'Espace Économique Européen : Taux BCE + X % (dépend du taux de conversion appliqué par le schéma de carte de paiement VISA). Vous pouvez consulter les frais au jour le jour sur www.labanquepostale.fr à la rubrique « Cartes bancaires ».

Remises de chèque(s) (au crédit)

Depuis votre service de Banque à Distance, vous pouvez suivre les chèques remis à l'encaissement et le statut de leur traitement. De la même manière, vous pouvez suivre les chèques débités de plus de 10 000 €.

Télétransmis (TLMC ou télécollecte) pour un volume :

- ≤ 50 chèques par mois ..... **Gratuit**
- > 50 chèques par mois ..... **0,03 €**
  par chèque au-delà et dès le 1er chèque

Sur support papier pour un volume :

- ≤ 50 chèques par mois ..... **Gratuit**
- > 50 chèques par mois ..... **0,07 €**
  par chèque au-delà et dès le 1er chèque

Chèque remis et revenu impayé pour insuffisance de provision .. **Gratuit**

Chèque remis et revenu impayé pour autre motif ..... **12,80 €**

Chèque à destination de l'étranger

Frais d'un chèque encaissé à l'étranger[2] ..... **20,00 €**

Retraits d'espèces (au débit)

Frais par retrait d'espèces à un Distributeur Automatique de Billets de La Banque Postale ou dans une autre banque en euros ..... **Gratuit**

Frais par retrait d'espèces à un Distributeur Automatique de Billets d'une autre banque en monnaie autre que l'euro

Commission par opération ..... **3,30 €**

+ Commission variable (en % du montant) ..... **2,30 %**

Retrait d'espèces en agence des autres banques (Cash Advance)

- en euros ou dans une autre monnaie par opération ..... **6,00 €**

+ Commission variable pour les retraits en monnaie autre que l'euro (en % du montant) ..... **2,30 %**

Centralisation d'espèces sous convention avec carte de dépôt ou via transporteur de fonds[3] ..... Nous consulter

Le service permet de centraliser sur un compte professionnel unique les versements en espèces réalisés en France depuis des points de vente différents. Le niveau de la commission est fonction du montant des dépôts effectués. La prestation n'est assurée qu'après signature d'une convention.

(1) Opération de change effectuée au cours appliqué par Visa le jour du traitement de la transaction et pouvant donner lieu à la perception de frais de change, directement facturés au client. (2) Émis en faveur d'un bénéficiaire ayant un compte à l'étranger. (3) Sous réserve d'éligibilité après étude et acceptation de votre dossier.

Prélèvements SEPA émis (au crédit)

Remises de prélèvements	Par remise	+ Par prélèvement
En télétransmission ou OPnet[1]	Gratuit	0,27 €
Commission par prélèvement revenu impayé		11,50 €
Représentation automatique des impayés		
- Abonnement au service		Nous consulter
- Par prélèvement SEPA (représenté)		0,27 €
Demande Identifiant Créancier SEPA (ICS)		25,00 €

Prélèvements SEPA reçus (au débit)

Frais par prélèvement reçu	Gratuit

Réception de virements SEPA en euros (au crédit)

Frais par virement SEPA	Gratuit

Émission de virements SEPA en euros (au débit)

Virement instantané		
- Frais par virement instantané unitaire émis Internet		Gratuit
Virement standard		
- Frais par virement standard émis Internet		Gratuit
- Frais par virement standard émis Papier		12,00 €
Virement permanent		
- Frais de mise en place du virement permanent		Gratuit
- Frais d'émission d'un virement permanent		1,50 €
Virements en nombre	Par remise	+ Par virement
- en télétransmission ou via OPnet[1]	Gratuit	0,20 €
Virement urgent		
- en télétransmission ou via OPnet[1]		5,00 €
- sur support papier		25,00 €

Virement de trésorerie (au débit)

- en télétransmission ou via OPnet[1]	5,00 €
- sur support papier	25,00 €

L'espace SEPA[2] au 01/01/2026 couvre les États membres de l'Union Européenne auxquels s'ajoutent l'Andorre, l'Albanie , l'Islande, le Liechtenstein, la Macédoine du Nord, la Moldavie, Monaco, le Monténégro, la Norvège, le Royaume-Uni, Saint-Marin, la Suisse, le Vatican.

TIPSEPA (au crédit)

Remises de TIPSEPA	Par TIPSEPA
- TIPSEPA utilisé comme mandat de prélèvement SEPA ponctuel	0,25 €
- TIPSEPA accompagné d'un chèque	0,80 €
- Saisie de domiciliation	0,70 €
- Autres prestations	Nous consulter

Effets de commerce (LCR et BOR) (au crédit)

	Par remise	+ Par effet
Sur support papier	9,00 €+TVA	5,60 €
En télétransmission ou via OPnet[1]	Gratuit	0,50 €
Frais par effet de commerce remis et revenu impayé Majoré des frais de protêt le cas échéant		14,80 €
Avis de sort		17,00 €

Effets de commerce (LCR et BOR) (au débit)

Frais par paiement d'effet de commerce	Gratuit
Mandat de paiement sauf désaccord	Gratuit

(1) OPnet : échange de fichiers via Internet. Pour plus d'informations, renseignez-vous auprès de votre conseiller. (2) SEPA (Single Euro Payments Area ou Espace Unique de Paiements en Euros).

SOLUTIONS MONÉTIQUES

Sur étude personnalisée

Encaissement cartes bancaires

Terminal de Paiement Électronique - TPE
Monétude : solutions d'équipement "clefs en main"

Monétude propose une gamme de solutions "clefs en main" ou "sur-mesure", pour l'encaissement des paiements par carte bancaire (CB, Visa, MasterCard, UnionPay International, Discover) ou carte privative en face à face via un Terminal de Paiement Électronique. Cette offre comprend l'ouverture d'un contrat d'acceptation, la location ou la vente d'un TPE prêt à l'emploi et un ensemble de services d'assistance et de maintenance.

Offre Monétique Santé

L'offre **Monétique Santé,** dédiée aux professionnels, auxiliaires de santé et affiliés, permet d'encaisser des paiements par carte bancaire, de lire la Carte Vitale des patients et la Carte de Professionnel de Santé pour la certification des Feuilles de Soins Électroniques. Cette offre comprend l'ouverture d'un contrat d'acceptation, la location ou la vente d'un TPE Santé et un ensemble de services associés.

Dynamic Currency Conversion (DCC)

Le service de conversion de change dynamique permet à la clientèle étrangère de régler par carte bancaire ses achats en euros ou dans sa propre devise. L'application DCC est téléchargeable sur tous les TPE de la gamme Monétude.

Solution d'encaissement de paiement à distance sécurisé[1]

Scellius Net, solution à la carte pour encaisser des paiements avec ou sans site de e-commerce

Frais de mise en service	**300,00 €+TVA**
Abonnement mensuel pour les moyens de paiements cartes CB, Visa, Mastercard	**20,00 €+TVA**
Abonnement mensuel pour d'autres moyens et services de paiement (PayPal, X Pay, Scellius Virement, Scellius Prélèvement, solutions prépayées, solutions de paiement fractionné)	**Nous consulter**
Services additionnels (journal de rapprochement bancaire, envoi de fichiers SFTP, gestion de la fraude avancée, paiement de facture par formulaire de collecte de données)	**Nous consulter**
Coût à la transaction par carte	**Nous consulter**

Scellius l'Essentiel, solution tout compris pour encaisser des paiements avec ou sans site de e-commerce

Frais de mise en service	**300,00 €+TVA**
Abonnement mensuel pour les moyens de paiements cartes CB, Visa, Mastercard, American Express, PayPal, XPay	**24,00 €+TVA**
Coût à la transaction avec Scellius virement	**Nous consulter**
Coût à la transaction par carte	**Nous consulter**

Scellius SMS/e-mail, solution pour transmettre un lien vers une page de paiement par carte

Frais de mise en service	**50,00 €+TVA**
Abonnement mensuel	**8,00 €+TVA**
Coût à la transaction	**Nous consulter**

Scellius Transaction[2]

Frais de mise en service	**150,00 €+TVA**
Abonnement mensuel	**20,00 €+TVA**
Coût à la transaction	**Nous consulter**

Pour vos encaissements de paiements lors de vos déplacements, pensez à utiliser l'application mobile La Banque Postale Scellius téléchargeable gratuitement sur l'App Store® et Google Play®.

(1) Uniquement pour l'offre Scellius Net, Scellius l'Essentiel et Scellius SMS/e-mail. (2) Fin de commercia-lisation : 31/12/2025.

Récapitulatif des frais d'encaissement par carte dématérialisé ou papier ..... **Gratuit**

OPÉRATIONS À L'INTERNATIONAL

Pour les virements hors de l'espace SEPA ou en devises autres que l'Euro dans l'espace SEPA, la Banque destinataire/émettrice ou correspondante dans le transfert des fonds peut vous imputer ses éventuels frais en complément des frais ci-dessous.

Réception de virements internationaux (au crédit)

Réception d'un virement ..... **20,00 €**

Émission de virements internationaux (au débit)

Frais par virement occasionnel émis sur support papier (par virement) :

Commission de transfert (en % du montant) ..... **0,10 %**
- minimum ..... **20,00 €**
- maximum ..... **70,00 €**

Frais par virement occasionnel émis en télétransmission[1] (par virement) ..... **11,70 €**

Commission de change (par virement) ..... **Nous consulter**

Option : frais de correspondant à la charge de l'émetteur ..... **Tarif spécifique par pays**

Autres services
- avis d'exécution ..... **5,90 €**
- frais de rejet ..... **Selon tarif banque étrangère**

OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES

Incidents de fonctionnement

Commission d'intervention perçue en cas d'irrégularité de fonctionnement du compte ..... **8,00 €**

Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision[2]
Perception plafonnée à 5 rejets de chèque pour une même interdiction bancaire
- chèque ≤ à 50 € ..... **30,00 €**
- chèque > à 50 € ..... **49,00 €**

Frais par chèque émis en infraction d'interdit bancaire..... **25,00 €**

Frais de non exécution ou de rejet de virement, de prélèvement SEPA ou TIPSEPA pour défaut de provision[3] ..... **19,00 €**

Frais de rejet d'effet de commerce domicilié pour défaut de provision (par impayé)[3] ..... **19,00 €**

Frais de rejet de prélèvement SEPA ou TIP SEPA pour défaut de provision en cas de représentation du même prélèvement ..... **Gratuit**

Oppositions

Frais d'opposition chèque(s) ou chéquier(s) par l'émetteur ..... **15,00 €**

Frais pour opposition sur carte ..... **Gratuit**

Frais pour opposition sur prélèvement ..... **Gratuit**

Frais pour révocation sur prélèvement ..... **12,80 €**
Perception plafonnée à 2 révocations sur prélèvement par jour

(1) Tarif applicable à tous les virements inclus dans un fichier télétransmis pour des virements internationaux par le Client. (2) Chèque rejeté pour défaut de provision. (3) Dans la limite du montant de l'ordre de paiement rejetté.

OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES (suite)

Autres opérations exceptionnelles

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque en cas d'utilisation abusive	**30,00 €**
Frais de clôture de compte	**90,00 €**
Frais par saisie-attribution[5]	**100,00 €[6]**
Frais par opposition à tiers détenteur	**100,00 €[6]**
Frais par saisie administrative à tiers détenteur * % applicable au montant de la créance due à l'Administration. Perception plafonnée, par saisie administrative à tiers détenteur, au montant règlementaire en vigueur (100,00 €) et 50,00 € en cas de saisie inopérante.	**Dans la limite de 10 %***
Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision[7]	**13,00 €**
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	
- envoi simple	**12,00 €+TVA**
- envoi en recommandé	**15,00 €+TVA**

(5) Saisie conservatoire, saisie-attribution, saisie de valeurs mobilières. (6) 50,00 € en cas de saisie inopérante. (7) Frais non perçus en cas de rejet de chèque.

FINANCEMENTS

Sur étude personnalisée

Financement de la trésorerie

Facilité de caisse[1] ou découvert[1] :

Intérêts débiteurs	**Nous consulter**
Frais de dossier de mise en place	
Frais de dossier de renouvellement	
Commission de non utilisation	
Commission du plus fort découvert (mensuel)	
Crédit relais TVA	**Nous consulter**
Affacturage[1]	**Nous consulter**

Financement des investissements

Crédit Moyen Long Terme (CMLT)[1]

Frais de dossier (en % du montant emprunté)	**0,90 %** Minimum **200 €**
Taux	**Nous consulter**
Crédit-Bail Mobilier[2]	**Nous consulter**

Opérations de gestion

	Par acte
Annulation du contrat	**Nous consulter**
Édition et mise en force de l'avenant	**Nous consulter**
Acte de gestion simple (modification des informations tiers...)	**30,00 €**
Acte de gestion complexe (demande d'attestation, communication d'un décompte anticipé...)	**50,00 €**
Frais de représentation en cas d'impayé	**30,00 €**
Gestion des sinistres assurance (par dossier)	**Nous consulter**
Frais de relance de dossier en recouvrement ou contentieux	
Frais de passage de dossier au contentieux (par dossier)	
Frais de passage de dossier en déchéance du terme (par dossier)	

(1) Après étude et acceptation de votre dossier par La Banque Postale ou par La Banque Postale Leasing & Factoring. (2) Après étude et acceptation de votre dossier par La Banque Postale Leasing & Factoring et d'éligibilité du matériel. Offre réservée aux Professionnels résidant en France métropolitaine.

Mise en place de garantie

	Par acte
Caution personne physique ou personne morale	**Nous consulter**
Cession Dailly en garantie	**Nous consulter**
Gage véhicule	**Tarification selon nature et objet**
Nantissement de fonds de commerce	**Nous consulter**
Nantissement de parts sociales ou d'actions	
Autres nantissements	
Garantie hypothécaire	
Organismes de garantie (SIAGI, BPI France ou France Active)	

Mainlevée de garantie

	Par acte
Caution personne physique, caution personne morale ou cession Dailly en garantie	**90,00 €**
Organismes de garantie (SIAGI, BPI France ou France Active)	**50,00 €**
Nantissement de comptes, titres cotés, contrats de capitalisation ou d'assurance-vie	**100,00 €**
Nantissement de parts sociales, titres non cotés, fonds de commerce ou de gage véhicule	**500,00 €**

Garanties bancaires

Taux de commission	**Nous consulter**
Frais de dossier	**Nous consulter**
Établissement acte La Banque Postale	**40,00 €**
Établissement acte imposé	**110,00 €**
Frais de mainlevée	**40,00 €**
Frais de mise en jeu	**110,00 €**

Divers

Information annuelle des cautions (par caution)	**Gratuit**
Acte de réitération à la caution	**Nous consulter**
Duplicata de document (tableau d'amortissement, ...)	**25,00 € +TVA**

PLACEMENTS[1]

Épargne Bancaire

Compte sur Livret[2]	**Frais d'ouverture gratuits**
Compte à terme[3]	

Placements Financiers

Distribution des instruments Financiers du Groupe La Banque Postale[4]

Les Organismes de placement collectif (OPC) ou titres émis par le groupe La Banque Postale + OPC hors Groupe La Banque Postale de la gamme distribuée par La Banque Postale sont accessibles uniquement sur l'espace de bourse en ligne via la banque en ligne.
Les valeurs mobilières hors Groupe LBPAM, Ostrum et La Financière de l'Echiquier, sont uniquement disponibles à la vente sur l'espace de bourse en ligne de la banque en ligne. Les opérations d'achat ne sont pas autorisées.

Compte-titres ordinaire

Frais d'ouverture de compte-titres ordinaire	**Gratuit**
Réception de compte-titres d'un autre établissement financier	**Gratuit**

Transfert de compte-titres vers un autre établissement financier

- par ligne	**5,83 € +TVA**
- minimum par compte-titres	**54,17 € +TVA**

(1) Certaines opérations peuvent être soumises à une taxe sur les transactions financières au taux de 0,4 % (taux en vigueur depuis le 1er avril 2025). Pour plus d'informations, renseignez-vous auprès de votre conseiller. (2) Ouverture et fonctionnement soumis à conditions. Offre réservée aux personnes physiques exerçant à titre professionnel. (3) Ouverture et fonctionnement soumis à conditions. (4) La Banque Postale Asset Management , Ostrum et La Financière de l'Échiquier.

PLACEMENTS[1] (suite)

Droits de garde annuels sur compte-titres

Instruments Financiers Groupe La Banque Postale[4]	**Gratuit**
Instruments Financiers hors Groupe La Banque Postale[4]	
- Commission fixe par ligne de valeur gérée (titres cotés sur le marché domestique[5])	**3,33 €** +TVA
- Commission fixe par ligne de valeur gérée (titres cotés à l'étranger)	**16,67 €** +TVA
- Commission proportionnelle sur la valeur de portefeuille au 31/12	
jusqu'à 50 000 €	**0,175 %** +TVA
pour la partie entre 50 000,01 € et 100 000 €	**0,095 %** +TVA
pour la partie dépassant 100 000 €	**0,050 %** +TVA
- Minimum de perception par portefeuille	**23,33 €** +TVA

Achat et vente sur les valeurs en Euro de la gamme distribuée[4]

Frais d'entrée et de sortie

Les prix de souscription et de rachat d'OPC tiennent compte des frais d'entrée et de sortie éventuellement applicables. Leur pourcentage maximum figure dans le Document d'Information Clé (DIC) remis au souscripteur.

Rémunération de La Banque Postale sur les frais de gestion

La Banque Postale peut être amenée à percevoir une partie des frais de gestion de l'OPC sous forme de rétrocessions, en rémunération du service de Réception Transmissions d'Ordre à valeur ajoutée.
Une information préalable à la souscription est fournie sur le pourcentage et le montant des frais liés à l'investissement réalisé.

- OPC (SICAV et FCP) autres établissements en plus de la commission propre aux OPC (SICAV et FCP) concernés[4]	**28,70 €** par ordre de vente

Frais de négociation des autres valeurs mobilières :

Taux de commission Actions et Obligations (bons et droits de rachat)

- ordre jusqu'à 10 000 €	**1,05 %**
- ordre de plus de 10 000 €	**0,85 %**

Minimum de perception par ordre

- actions et obligations	**11,00 €**
- bons et droits de rachat	**5,75 €**

Ordre modifié ou annulé à la demande du client	**11,20 €**

Épargne retraite

Épargne Salariale et Retraite[6]	**Nous consulter**

(1) Certaines opérations peuvent être soumises à une taxe sur les transactions financières au taux de 0,4 % (taux en vigueur depuis le 1er avril 2025). Pour plus d'informations, renseignez-vous auprès de votre conseiller. (2) Ouverture et fonctionnement soumis à conditions. Offre réservée aux personnes physiques exerçant à titre professionnel. (3) Ouverture et fonctionnement soumis à conditions. (4) La Banque Postale Asset Management, Ostrum et La Financière de l'Échiquier. (5) Euronext Paris, Euronext Bruxelles et Euronext Amsterdam. (6) Offre soumise à des conditions d'éligibilité.

ASSURANCES

Alliatys Entreprises[1] : Offre assurance (perte ou vol) des moyens de paiement (par an) ..... **62,70 €**
dont 1,80 € soumis à TVA

- Remboursement des pertes pécuniaires subies en cas d'utilisation frauduleuse d'un moyen de paiement (carte, chèque) perdu ou volé.
- Remboursement des espèces retirées à un distributeur ou au guichet et des fonds et valeurs transportés en vue d'une remise en bureau de poste, volés suite à une agression.
- Une garantie Incapacité Temporaire de Travail du dirigeant.
- Une garantie Information Juridique par téléphone et Protection Juridique : Achat d'un bien et prestation de service.
- Un service de conciergerie par téléphone.

Assurance des Auto Entrepreneurs
Devis personnalisé et souscription en ligne sur https://assurance.autoentrepreneur.labanquepostale.fr

Garantie Homme-Clé[2] ..... **Nous consulter**

Assurance Santé Collective de La Banque Postale[3] ..... **Nous consulter**

Assurance Emprunteur Solution Individualisée - PMO[4] ..... **Nous consulter**

(1) Dans les limites et conditions de la Notice d'Information Alliatys Entreprises. (2) Dans les limites et conditions prévues dans la Notice d'Information «Garantie Homme-Clé». (3) Dans les limites et conditions prévues aux Conditions Générales du contrat Assurance Santé Collective de La Banque Postale. (4) Dans les limites et conditions prévues dans la Notice d'Information « Assurance Emprunteur Solution Individualisée ».

PRESTATIONS DIVERSES

Frais de recherche de documents ou opérations
(y compris fourniture de la première copie)

Opération ou document de moins d'un an[1]	20,00 € +TVA
Recherche complexe[1]	32,00 € +TVA
Duplicata opposable aux tiers (document, relevé de compte, facture, copie de chèque...)	9,50 € +TVA

Autres prestations

Opérations de gestion (par demande)	Par Internet (via la Banque à distance / Espace Client Business)	Par un conseiller (Bureau de poste / SRC[2])
- Édition de RIB, - Blocage / suspension d'un utilisateur de la Banque à Distance, - Renouvellement de chéquier, - Commande de bordereaux de remise de chèques.	Gratuit	5,00 €

Notification d'avoirs	7,20 €
Frais d'émission d'un chèque de banque émis sur CCP	12,00 €
Frais d'envoi de chéquier en lettre expert	6,50 € +TVA
Consignation, augmentation de capital	90,00 € +TVA
Service d'aide aux démarches administratives et juridiques[3][4]	
- Société	99 € +TVA[1] + frais de greffe et d'annonce légale
- Micro-entreprise	59 € HT +TVA
Compte nanti[4]	Nous consulter
Compte réglementé[4]	
- agent immobilier	Nous consulter
- administrateur de biens	Nous consulter
Compte séquestre[4]	Nous consulter
Solution de facturation conforme à la réforme de la facture électronique[4][5]	Nous consulter
Attestations aux commissaires aux comptes (par demande)	145,00 € +TVA
Retour de courrier (Client inconnu à l'adresse)	7,50 €
Frais de dépôt des avoirs inactifs ou prescrits (par compte)	30,00 €
La Poste Mobile PRO : Forfaits mobiles et Box Internet pour les professionnels	Nous consulter

(1) À la date de la demande. (2) Service Relation Client. (3) Prestation réalisée par LegalPlace. (4) Sous réserve de commercialisation en 2026. (5) Prestation réalisée par Cegid.

- **Le montant annuel des frais et commissions de toutes natures prélevés sur les comptes inactifs est plafonné à 30,00 € conformément à la réglementation en vigueur.**

- **Ce document n'est pas exhaustif. Il indique les conditions qui sont généralement appliquées aux Professionnels. Elles peuvent être modifiées à tout moment. Les éventuelles modifications donnent lieu à une information préalable générale ou personnalisée.**
- **S'agissant d'opérations bancaires, les tarifs indiqués ne sont pas soumis à TVA, sauf indication contraire.**
- **Les tarifs et commissions sont exprimés hors taxes. À ce montant hors taxe s'ajoute, lorsqu'elle est due, la TVA au taux en vigueur à la date de l'opération et en fonction du territoire. Les tarifs et commissions assujettis à la TVA sont signalés par le sigle suivant : +TVA, sauf cas particulier.**
- **Certains services sont susceptibles de ne plus être commercialisés.**

RÉSOUDRE UN LITIGE

- Le Client qui souhaite déposer une réclamation peut le faire en s'adressant à son Service Relations Clients qui pourra lui expliquer les démarches à réaliser. Le client peut aussi formaliser sa réclamation via le formulaire accessible à l'adresse suivante : **www.labanquepostale.fr/professionnels-entrepreneurs/footer/reclamation-personnes-morales.html** qu'il pourra éditer et transmettre à La Banque Postale par courrier ou par mail. La Banque Postale s'engage à répondre dans les meilleurs délais et au plus tard avec un accusé de réception dans les 10 jours et vous recevrez une réponse dans un délai de deux mois à compter de la date d'envoi de votre réclamation. Si votre réclamation concerne un service de paiement (virement, prélèvement, paiement par carte), vous recevrez une réponse dans un délai de quinze jours ouvrables à compter de la date de réception de votre réclamation, ou au plus tard dans un délai de trente-cinq jours ouvrables en cas de circonstances exceptionnelles. Pour être recevable, la réclamation doit être formulée par le représentant légal, un mandataire ou par l'intermédiaire d'un avocat.

- En cas de désaccord avec la réponse apportée à la réclamation écrite (datée de moins d'un an et signée) ou en l'absence de réponse dans un délai de 2 mois à compter de la date d'envoi de sa réclamation (ou de 15 jours ouvrables en cas de service de paiement), le Client peut saisir gratuitement le Médiateur de La Banque Postale à l'adresse suivante :

  Le Médiateur de La Banque Postale
  115 rue de Sèvres - Case Postale G009 - 75275 Paris Cedex 06
  ou sur le site Internet : **https://mediateur.groupelaposte.com**

  Le dépôt en ligne d'une demande de médiation est à privilégier.

  La demande de médiation devra être accompagnée d'une copie de la réclamation initiale écrite.

- Le Médiateur exerce sa fonction en toute indépendance, dans le cadre de la Charte de la Médiation disponible sur son site Internet, ou auprès de La Banque Postale, dans les bureaux de poste. Le Médiateur facilitera la recherche d'une solution amiable ou proposera une solution de règlement du litige, à défaut d'accord entre les parties.

- Pour tout litige relatif à ses services d'investissement, le Client peut saisir le Médiateur de l'Autorité des marchés financiers à l'adresse suivante :

  Le Médiateur de l'Autorité des marchés financiers
  17, place de la Bourse - 75082 Paris CEDEX 02
  ou sur le site Internet : **www.amf-france.org**

- Par transposition aux professionnels, en application du 3e alinéa de l'article L. 612-2 du Code de la consommation, dès lors que le Client a saisi l'un des médiateurs, il ne peut plus saisir l'autre du même litige.

- En cas d'insatisfaction relative aux garanties d'assurance, le client peut adresser une réclamation écrite à l'assureur, qui en accusera réception sous 10 jours. Le client, en cas de désaccord avec la réponse apportée ou en l'absence de retour dans un délai de 2 mois à compter de la date d'envoi de la première réclamation écrite, peut saisir gratuitement le Médiateur de l'Assurance, à l'adresse suivante :

  Le Médiateur de l'Assurance
  TSA 50110 - 75441 Paris CEDEX 09
  ou sur le site Internet (ce canal est à privilégier pour une prise en charge plus rapide) : **www.mediation-assurance.org**

  Cet intervenant extérieur indépendant est l'unique interlocuteur compétent pour traiter les litiges relatifs à la gestion des contrats d'assurance.

- Pour les litiges relatifs aux financements, si les échanges avec La Banque Postale n'ont pas permis de répondre favorablement à la demande du client, le client a la possibilité de saisir un Médiateur du crédit dans les délais et selon les conditions précisées sur le site du Médiateur du Crédit à l'adresse suivante :

Le Médiateur du Crédit
https://mediateur-credit.banque-france.fr/saisir-la-mediation/vous-allez-saisir-la-mediation-du-credit

MENTIONS LÉGALES

La Banque Postale - S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance - Capital social 6 585 350 218 € - 115 rue de Sèvres 75275 Paris CEDEX 06 - RCS Paris 421 100 645 - IDU EMP FR231771_01UJPN - ORIAS n°07 023 424.

Le contrat La Banque Postale Assurance des Auto-Entrepreneurs est assuré et géré par Groupama Nord-Est - Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles du Nord-Est, 2 rue Léon Patoux - 51686 Reims CEDEX 2 - 383 987 625 RCS Reims, réassurée auprès de Groupama Assurances Mutuelles - SA au capital de 2 088 305 152 euros - 8/10 rue d'Astorg, 75383 Paris CEDEX 08 - 343 115 135 RCS Paris. Entreprises régies par le code des assurances. Les garanties Protection Juridique, Défense Pénale et Recours Suite à Accident (DPRSA) et Informations Juridiques par téléphone sont assurées et gérées par la Société Française de Protection Juridique, sous la marque Groupama Protection Juridique - SA au capital de 2 216 500 € - 8-10, rue d'Astorg - 75008 PARIS - B 321 776 775 RCS Paris., Entreprise régie par le code des assurances.

Le contrat d'assurance collectif Garantie Homme-Clé est souscrit par La Banque Postale auprès de CNP Assurances Prévoyance dénommée sous la marque LA BANQUE POSTALE PRÉVOYANCE S.A. - Capital social 5 202 000 € - 4 Promenade Cœur de ville 92130 Issy-les-Moulineaux - RCS Nanterre 419 901 269 - Entreprise régie par le code des assurances - IDU EMP FR233399_01EIUB. Les prestations d'assistance sont réalisées par Filassistance International, SA au capital de 4 100 000 €. Siège social : 108 bureaux de la Colline 92213 Saint-Cloud CEDEX. 433 012 689 RCS Nanterre - Identifiant unique ADEME : FR329780_01LOPR. Entreprises régies par le Code des assurances.

Les garanties "Sécurité Financière, Sécurité Vol d'espèces, Sécurité Fonds et valeurs" sont issues du contrat d'assurance collective de dommages Alliatys Entreprises souscrit par La Banque Postale auprès de CNP Assurances IARD - S.A. - Capital social 146 952 480 € - 4 Promenade Cœur de ville 92130 Issy-les-Moulineaux - RCS Nanterre 493 253 652 - Entreprise régie par le code des assurances – IDU EMP FR232845_01WXTG.

La garantie "Information Juridique par téléphone et Protection Juridique : Achat d'un bien et prestation de service" est issue du contrat collectif d'assurance de dommages Alliatys n° 504 517 souscrit par La Banque Postale auprès de la Société Française de Protection Juridique, dont la marque commerciale est Groupama Protection Juridique, SA au capital de 2 216 500 € - Siège social : 8-10, rue d'Astorg 75008 Paris - B 321 776 775 RCS Paris - Entreprise régie par le Code des assurances.

La "Garantie Incapacité Temporaire de Travail" est issue du contrat d'assurance groupe Alliatys souscrit par La Banque Postale auprès de CNP Assurances Prévoyance - S.A. - Capital social 5 202 000 € - 4 Promenade Cœur de ville 92130 Issy-les-Moulineaux - RCS Nanterre 419 901 269 - Entreprise régie par le code des assurances - IDU EMP FR233399_01EIUB.

Le service "Conciergerie" est issu d'une convention de collaboration souscrite par La Banque Postale auprès d'Europ Assistance France, SAS - Capital social 5 316 384 € - 11-17 avenue François Mitterrand 93210 Saint-Denis - RCS Bobigny 403 147 903 - société de courtage d'assurance immatriculée à l'ORIAS sous le n°07029463 - ADEME IDU FR401619_01CHNQ.

Assurance Santé Collective de La Banque Postale est un contrat d'assurance de groupe à adhésion obligatoire relevant de la branche 2 (maladie) de l'article R.321-1 du Code des assurances et assuré par CNP Assurances Santé Individuelle, dénommée sous la marque LA BANQUE POSTALE ASSURANCE SANTÉ - S.A. - Capital social 3 336 000 € - 4 Promenade Cœur de ville 92130 Issy-les-Moulineaux - RCS Nanterre 440 165 041 - Entreprise régie par le code des assurances - IDU EMP FR233211_01MKXU. Assurance Santé Collective de La Banque Postale comporte des garanties d'assistance assurées et gérées par AWP P&C - S.A. - Capital social 18 510 562,50 € - 7 rue Dora Maar 93400 Saint-Ouen - RCS Bobigny 519 490 080, entreprise régie par le code des assurances.

Le contrat Assurance Emprunteur – Solution Individualisée est un contrat d'assurance de groupe à adhésion facultative souscrit par l'Association Accompagner et Protéger - 2AP auprès de CNP Assurances Prévoyance, dénommée sous la marque LA BANQUE POSTALE PRÉVOYANCE - S.A. - Capital social 5 202 000 € - 4 Promenade Cœur de ville 92130 Issy-les-Moulineaux - RCS Nanterre 419 901 269 - Entreprise régie par le code des assurances - IDU EMP FR233399_01EIUB.

La Banque Postale agissant en qualité d'intermédiaire d'assurance et les entreprises d'assurance avec lesquelles elle travaille sont soumises à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), sise 4 Place de Budapest, 75009 Paris CEDEX 09.

La Banque Postale Leasing & Factoring - S.A. à conseil d'administration - Capital social 275 000 000 € - 115 rue de Sèvres 75275 Paris CEDEX 06 - RCS Paris 514 613 207 - IDU EMP FR300567_01SROD - ORIAS n°11063258.

LBP AM - S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance - Capital social 12 138 931,20 € - ADEME IDU FR401619_01CHNQ - 36, quai Henri IV 75004 Paris - RCS Paris 879 553 857. Agréée en tant que société de gestion de portefeuille par l'AMF sous le N° GP-20000031.

La Financière de l'Échiquier - SA - Capital social 10 047 500 € - 53 avenue d'Iéna 75116 Paris - RCS Paris 352 045 454 - Orias n° 08 042 374. Agréée en tant que société de gestion de portefeuille par l'A.M.F. n° GP 91-004, et sous le régime de la directive OPCVM 2009/65/CE.

La Poste Telecom - 855 av. Roger Salengro – 92370 Chaville - SAS au capital de 166 000 000 € - RCS Nanterre n° 525 254 736.

LegalPlace - société par actions simplifiée au capital de 20 591,60 euros, dont le siège social est situé 38 rue de Metz 92000 Nanterre, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 814 428 785 et dont le numéro TVA est FR24814428785.

Cegid - société par actions simplifiée, au capital de 24 749 084 euros, dont le siège social est à Lyon 9ème, 52, Quai Paul Sédallian, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 410 218 010, dont le numéro d'identification TVA est : FR 07 410 218 010.

Devenir client
contactez un conseiller

0 820 826 826 Service 0,12 € / min + prix appel

Pour en savoir +
connectez-vous sur
https://www.labanquepostale.fr/professionnels-entrepreneurs.html

LA BANQUE POSTALE
Citoyenne

e-accessibility®

La version numérique de ce document est conforme aux normes d'accessibilité PDF/UA (ISO 14289-1), WCAG 2.1 niveau AA et RGAA 4.1 à l'exception des critères sur les couleurs. Son ergonomie permet aux personnes handicapées moteurs de naviguer à travers ce PDF à l'aide de commandes clavier. Accessible aux personnes déficientes visuelles, il a été balisé de façon à être retranscrit vocalement par les lecteurs d'écran, dans son intégralité, et ce à partir de n'importe quel support informatique.

Version e-accessible par DocAxess

BROCHURE

BAC DE TRI

La Banque Postale - 09/2025 - agencePolettePolette